Elections législatives

Dimanches 30 juin et 7 juillet

Des élections législatives ont lieu les **dimanches 30 juin et 7 juillet** après la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale.



ATTENTION

Les personnes qui se sont inscrites jusqu'au 9 juin 2024 (date butoir) sur les listes électorales de Magny-les-Hameaux pourront voter à Magny-les-Hameaux pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

En revanche, les personnes qui se sont inscrites à partir du 10 juin 2024 sur les listes électorales de Magny-les-Hameaux **ne pourront pas voter à Magny-les-Hameaux** et devront voter dans leur ancienne commune. Leur inscription à Magny-les-Hameaux sera valable qu'a partir du 8 juillet 2024.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture des bureaux de votre : de 8h à 20h.

Procuration : il n'y a pas de date butoir.

Liens utiles
Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Votez par procuration !
Plus d'info pour savoir si vous pouvez encore s'inscrire pour voter aux élections législatives ?